

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « NOHAM VISION »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan – Koumassi –  
Remblais, Près de la pharmacie Kahira, Lot 702, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Juillet 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOHAM VISION »

Objet : La vente, le montage, l'entretien, et le conseil en ophtalmologie, La vérification des prescriptions de visions, Diverses prestations et services, La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales. Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan – Koumassi –  
Remblais, Près de la pharmacie Kahira, Lot 702, Ilot 54

Dirigeant(s) M ESSOH YEDOH SERGE BEDIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04482 du 28/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55882/GTCA/RC/2023 du 28/07/2023

